

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ENTENTE AVEC L'ARS ET LE GHRMSA

Jeudi dernier, le Syndicat Autonome des Internes des Hospices Civils de Strasbourg et le Syndicat Autonome Représentatif des Internes de Médecine Générale, au nom des internes urgentistes et des internes de médecine générale, ont accepté un protocole d'accueil des internes accompagné d'un planning de présence des seniors, transmis par le GHRMSA et l'ARS.

Ce planning de présence, bien qu'imparfait et encore incomplet, témoigne des efforts fournis par l'ARS et le GHRMSA et se rapproche de notre protocole de sécurisation défini lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du mercredi 9 octobre.

Nous saluons ces efforts mais nous resterons vigilants quant aux retours des 11 internes qui ont été affectés au SAU à Mulhouse pour le prochain semestre. Nous comptons sur les engagements pris par les différentes parties pour assurer le bien-être des patients, des internes affectés et le bon fonctionnement du service.

Il est bon de rappeler qu'en cas de non-respect dudit protocole, L'ARS et le GHRMSA se sont engagés à réaffecter les internes sur d'autres SAU dans un délai de 7 jours, en concertation avec la faculté et les syndicats.

Pour le SAIHCS,

Lucas GAUER
Mathieu WERNER

Pour le SARRA,

Audrey MUSANDA
Daria GHEORGHE